

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	8 (1920)
Heft:	88
Artikel:	Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony : (1820-1906) : (suite)
Autor:	E.Gd. / Anthony, Susan-B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-255794

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans la proportion du travail féminin; la proportion du nombre des femmes occupées dans les professions accuse une augmentation de 22,2 %, tandis que l'augmentation dans le chiffre total de la population féminine n'est que de 12,3 %.

Lors même que l'augmentation du travail des femmes dans les fabriques n'est pas aussi forte que dans d'autres professions, il nous semble pourtant que le nombre approximatif de 185.000 justifie le voeu que, sous une forme ou une autre, des femmes soient appelées à fonctionner dans l'inspection des fabriques.

Nous vous prions donc, Monsieur le Président, de bien vouloir prendre en considération notre demande, et nous vous présentons l'expression de notre haute considération.

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses:
La Présidente: P. CHAPONNIÈRE-CHAIX.
La Secrétaire: A. DU PASQUIER.

UNE VIE ET UN EXEMPLE

Susan-B. ANTHONY (1820-1906)

(Suite.)

Ce n'est pas seulement en matière religieuse et morale que Daniel Anthony était un esprit large. Il l'était aussi dans l'éducation donnée à ses filles, et il fut en quelque sorte féministe avant la lettre en les encourageant à se rendre indépendantes économiquement, ce qui, à une époque où une femme ne se résignait à gagner de l'argent que dans une situation voisine de la misère, était vivement critiqué autour de lui. C'est ainsi que ses aînées, Guelma et Susan, donnèrent des leçons dans les petites écoles toujours organisées par les familles aisées des villages du voisinage, où Susan, dès l'âge de quinze ans, enseignait de préférence l'arithmétique et la couture. Ce qui ne l'empêcha pas de redevenir deux ans plus tard élève pour son compte en passant plusieurs mois dans un pensionnat des environs de Philadelphie. Pensionnat quaker bien entendu, mais sans la largeur d'esprit, la tolérante compréhension, la chaude vie spirituelle de la famille Anthony! Car la directrice, une certaine Déborah Moulson nous apparaît à travers le journal et les lettres de Susan comme un chef-d'œuvre de bigoterie, d'étroitesse sèche, de pédanterie religieuse, si l'on peut employer ce mot!

«... Notre classe, écrit Susan, le 31 du mois, n'a pas eu de leçon de philosophie, de chimie ni de physique depuis le 20 de ce mois, parce que la plupart des élèves se sont écartées des sentiers de la vertu... »

«... Le 12^e jour du 2^e mois. — Deborah est descendue cette après-midi pour examiner nos cahiers d'écriture. Elle regarda celui de M... et lui adressa de sévères reproches; ensuite elle prit celui de C... et ne lui dit rien. Moi, pensant avoir fait des progrès, je lui offris mon cahier. Elle le prit, m'indiqua plusieurs mots importants qui n'étaient pas bien écrits du tout, puis elle me demanda la règle pour mettre les points sur les i; et je dus reconnaître que je ne la savais pas. Elle dit alors que ce n'était pas étonnant qu'elle fût si déprimée de corps et d'esprit, et que tout le temps qu'elle nous avait consacré l'avait été en vain. Ce fut pour moi comme une secousse électrique. Je courus dans ma chambre, où je pus sans contrainte donner cours à mes larmes. Si je suis une aussi vile pécheresse qu'elle le dit, je devrais le ressentir, et pourtant je me considère comme une si mauvaise créature que je ne puis me représenter pire que moi... Et il y avait une nouvelle élève pour assister à cette scène!

Après cet intermède dans sa vie de maîtresse d'école, qui n'eut heureusement pas les résultats fâcheux d'une crise de scrupules religieux que n'aurait pas manqué de déterminer la pédagogie de Déborah Moulson sur une nature moins forte et moins saine,

Susan reprit l'enseignement avec d'autant plus d'ardeur que les mauvaises affaires de leur père l'obligeaient, elle et sa sœur Hannah, à gagner pour venir en aide à leur famille. Pendant plusieurs années, les jeunes filles vécurent continuellement éloignées de la maison paternelle, envoyant à leur père tout ce qu'elles pouvaient économiser sur leurs maigres salaires, et qu'il leur remboursa plus tard avec la plus scrupuleuse exactitude. Et déjà à ce moment, l'attention de Susan était attirée et son indignation soulevée par l'inégalité de traitements entre hommes et femmes: ne gagnait-elle pas quatre fois moins, parce qu'elle n'était qu'une femme, qu'un homme obligé de renoncer pour incapacité à la classe où elle lui avait succédé? Le dernier poste qu'elle occupa fut celui de directrice de l'école de filles de Canajoharie (N. Y.), et marque une période importante dans sa vie. C'est là en effet qu'elle a l'occasion de se développer, de voir et d'entendre des gens intéressants, de remuer des idées neuves. L'antialcoolisme d'une part, l'antiesclavagisme de l'autre la préoccupent fortement — et pourtant son journal mentionne depuis bien des années ces questions-là beaucoup plus souvent que celles que l'on s'attendrait à rencontrer sous la plume d'une jeune fille de vingt ans! Elle jouit de plus de liberté aussi, du fait de son poste, gagne plus d'argent, et dégagée des influences des Quakers dans ce qu'elles ont d'étroit et de formateur, éprouve du plaisir à se distraire, à se mieux habiller. Elle va au cirque pour la première fois de sa vie, est invitée à un bal militaire et y a beaucoup de succès, elle s'achète « un châle broché, un manchon de renard gris, un chapeau bordé de soie blanche, et une robe de mérinos couleur prune... ». C'est le point culminant, écrit sa biographe, de la carrière mondaine de Miss Anthony! Pourtant, on ne peut dire qu'elle soit ni belle, ni jolie, et elle n'a pas encore dans sa jeunesse le même attrait qu'exercera plus tard sa silhouette spiritualisée. Un daguerréotype de cette époque exactement — elle a alors 28 ans — nous la montre d'apparence sévère, ses abondants cheveux qui seront un des charmes de sa vieillesse, serrés en bandeaux plats, le bas du visage lourd, la bouche dure, l'attitude raide. Mais le front est haut et noble, les yeux profonds, l'arcade sourcilière marquée; la physionomie celle d'une femme de capacités, de force, de volonté.

C'est à Canajoharie également que Susan commence à éprouver une invincible lassitude pour cette carrière de l'enseignement qu'elle exerçait par nécessité depuis dix ans et plus, et qui, il faut s'en rendre compte, ne se présentait à elle que de façon trop fragmentaire et trop peu professionnellement préparée pour être vraiment intéressante. Car elle qui a besoin d'agir, de se dépenser, de travailler pour un idéal, de se donner à une grande cause, elle étouffe dans la routine étroite et mesquine de la pédagogie d'alors. D'autres questions la préoccupent et l'attirent, aux horizons autrement larges, auxquelles elle a soif de se dévouer.

Rien d'étonnant en cela. Car elle appartenait à une famille où l'activité pour la chose publique était naturelle et parfaitement admise — non seulement pour les hommes, mais aussi, et cela est fort intéressant, pour les femmes. Chez les Anthony, on comptait en effet plusieurs prédicateurs dont une femme, la vieille tante Hannah. Les Quakers ont toujours constitué un milieu très favorable au développement du féminisme, puisque dans la Société des Amis, l'égalité des sexes était reconnue, et que l'on y encourageait vivement, au contraire d'autres sectes, les femmes à parler en public. Puis l'attitude de son père à l'égard de ses quatre filles ne pouvait manquer d'avoir de l'influence sur elles: son respect pour leur individualité, son désir

qu'elles sachent se créer une vie indépendante, le pied d'égalité absolue sur lequel il les éleva avec leurs frères, les responsabilités en affaires qu'il leur confia quand elles étaient encore fort jeunes.... Avec sa femme et sa fille cadette Mary, il avait assisté en 1848 au fameux Congrès de Seneca Falls, et avait tenu à apposer sa signature à la Déclaration d'indépendance du féminisme naissant.¹ Dans la suite, elle trouva toujours en lui un appui moral et financier, un conseiller de bon sens et de jugement. Sa mère, plus timide cependant, partageait aussi ses idées, et insistait toujours pour la décharger de tout devoir domestique afin qu'elle pût se consacrer complètement à son travail pour le bien public — un cas très rare, unique peut-être à cette époque. Susan B. Anthony, et ce fut un des plus précieux priviléges de sa vie, ne connut donc pas, comme tant d'autres pionnières de l'émancipation féminine, Lucy Stone et Rev. Anna Shaw notamment, la lutte contre la volonté de sa famille², l'obligation cruelle de choisir entre ses affections et sa carrière, la solitude morale qui en résulte: au contraire, le foyer familial de Rochester fut toujours pour elle le lieu béni, à l'atmosphère chaude et réconfortante, où elle put venir se retrouver et reprendre des forces aux différentes étapes de sa vie mouvementée.

A Canajoharie, nous l'avons dit, elle avait déjà eu l'occasion d'entrer en relations directes avec quelques antiesclavagistes de marque. Mais dès 1850, l'entrée du Texas comme Etat dans l'Union plaçait la question de l'abolition de l'esclavage au premier rang, et inaugurerait une période de fermentation d'idées et de luttes intérieures intenses. Daniel Anthony avait pris nettement parti pour l'abolition, et la ferme qu'il dirigeait alors aux environs de Rochester devint un centre de réunions auxquelles les grands chefs du mouvement ne dédaignaient pas de participer. C'est ainsi que Susan connut ceux qui allaient devenir des amis fidèles de toute sa vie: William Loyd Garrison, Pillsbury, Wendell Phillips, Channing, Frederick Douglass, et bien d'autres. — A la même époque aussi, elle entrait en relations personnelles directes avec les deux femmes, qui formèrent avec elles pendant bien des années le trio directeur du mouvement féministe: Lucy Stone et Elizabeth Cady Stanton.

Ce ne fut toutefois ni au sujet du féminisme, ni à celui de l'abolitionnisme, que Susan Anthony fit ses débuts dans la vie publique: ce fut pour la troisième cause qui, à cette époque, lui était aussi chère que les deux autres, celle de l'antialcoolisme. A Canajoharie, déjà, elle avait prononcé comme membre de la Société des Filles de la Tempérance son premier discours en public. Trois ans plus tard, en 1852, elle fut déléguée par la Section de Rochester de cette même Société à une réunion à Albany, convoquée par les Fils de la Tempérance. Elle s'y trouva avec d'autres déléguées féminines, qui gardèrent selon la cou-

¹ Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici ce que fut ce Congrès: les femmes américaines déléguées à la Conférence antiesclavagiste de Londres en 1840 s'étaient vu refuser l'accès de la salle et avaient été obligées d'assister aux séances derrière un rideau. Indignées, deux d'entre elles, Lucretia Mott et Elizabeth Cady Stanton, décidèrent de convoquer à leur retour dans leur pays un Congrès pour émanciper aussi les femmes de leur esclavage. Ce fut le Congrès ou la Convention de Seneca Falls. La déclaration qui y fut votée prenait comme base la Déclaration d'indépendance américaine de 1776, mais en la modifiant légèrement pour marquer l'égalité entre hommes et femmes, et en proclamant toutes les réformes qu'inscrivaient à leur programme les féministes, le droit de suffrage entre autres.

² Plus tard, au cours d'une de ses campagnes, elle revint à Canajoharie, où vivaient un vieil oncle et une vieille tante Read. Tous deux afferirent l'écouter avec beaucoup d'intérêt, et quand sa tante, lui rappelant le temps où elle dirigeait l'école de cette localité, lui demanda si elle ne reprendrait pas une fois ce poste, l'oncle l'interrompit en disant: « Non, il est bon que quelqu'un s'occupe des lois, et il est bon que Susan le fasse. »

tume le plus religieux silence, si bien que, lorsqu'au cours de la discussion, Susan demanda la parole pour faire une proposition, le président ne faisait que constater un état de choses établi en lui répondant: « Nos steurs n'ont pas été invitées ici pour y prendre la parole, mais pour se taire et s'instruire. » Immédiatement, Susan se leva et quitta la salle. Trois ou quatre autres femmes seulement eurent le courage de la suivre. Alors, sur le conseil de Lucretia Mott, elle aussi une féministe de la première heure, elles louèrent une salle pour y tenir leur propre réunion. Et dans cette petite salle sombre où fumait un poêle allumé en hâte, par une nuit froide et neigeuse, quelques femmes et quelques hommes, dont le Rév. Samuel May, rassemblés là, décidèrent, puisqu'on ne voulait pas entendre les femmes aux Congrès mixtes, de convoquer un Congrès uniquement féminin de toutes les Sociétés de tempérance de l'Etat de New-York. Ce fut en quelque sorte le Serment du Jeu de Paume du féminisme américain!

L'organisation de ce Congrès fut une grosse affaire, où Susan se dépensa sans compter en correspondance, en démarches, en luttes vaillantes contre d'innombrables difficultés. Mais elle aboutit, et le 20 avril 1852, 500 femmes répondraient à sa convocation. La présidence fut donnée à Mrs Stanton, qui prononça un discours nettement féministe, dont de nombreuses assistantes se refusèrent à adopter les conclusions parce qu'il contenait la proposition révolutionnaire que l'ivrognerie du mari fut considérée comme un cas de divorce! Néanmoins le Congrès fut un succès, et il en résulta la formation d'une Association de Tempérance de l'Etat de New-York, la première organisation de ce genre dans un temps où l'on travaillait par petits groupements locaux aux intérêts restreints. Grâce à l'activité et au savoir-faire de Susan, cette Association prit si vite de l'importance que lorsque l'Association masculine tint son Congrès annuel, une invitation à s'y faire représenter lui fut adressée. Susan et son amie, Mrs. Bloomer (qui se rendit plus tard célèbre en inventant un costume pour féministes que Susan ne porta que par devoir, elle qui avait un sens plus net des réformes utiles à accomplir!) furent déléguées. Mais dès leur arrivée, on leur demanda de renoncer à leur délégation qui excitait trop l'opinion publique, puis sur leur refus formel, elles eurent, aussitôt la séance ouverte, le plaisir de s'entendre dire, par un certain pasteur Mandeville, qu'elles « appartenaient à une espèce hybride et asexuée » puis de se voir refuser la parole quand elles la demandèrent sur la question des relations entre les deux Associations, et enfin d'entendre le président déclarer, quand on passa au vote, que les voix des dames ne seraient pas comptées! — Et l'année suivante cette scène se renouvela au Congrès des Institueurs de l'Etat de New-York! Il vaut la peine d'en donner le détail.

D'après le règlement du Congrès, toute personne ayant payé un dollar jouissait de tous les droits de membre du Congrès. Miss Anthony paya donc son dollar et prit place dans la salle. Plus de 500 personnes, dont environ deux tiers de femmes, participaient à ce Congrès. Pendant deux jours entiers, Miss Anthony n'entendit pas une voix de femme s'élever; pas la moindre mention de leur présence n'était faite dans les débats, et aucune d'entre elles ne prenait part aux votations, bien que toutes eussent payé leur droit d'entrée et fussent membres de l'Association. « Je frémisais de douleur et d'indignation, écrit à ce sujet Miss Anthony, de voir cette minorité, simplement parce qu'elle était composée uniquement d'hommes, prétendre être investie de toute science et de toute sagesse, et n'avoir aucunement besoin de l'avis ni de la collaboration de la majorité. Mais ce qui était plus humiliant encore était de contempler les visages parfaitement satisfaits du grand nombre de ces femmes, qui ne se doutaient pas qu'une autre situation pût leur être faite. »

Vers la fin du second jour, le sujet mis en discussion était celui-ci: « Pourquoi la profession de maître d'école est-elle moins considérée que celle d'avocat, de médecin ou de pasteur. » Après avoir écouté

silencieusement pendant plusieurs heures, Miss Anthony estima que le moment décisif était venu, et se levant, elle dit à haute voix: « Monsieur le Président. » Une bombe éclata dans l'auditoire n'aurait pas produit une émotion plus profonde. Pour la première fois dans toute l'histoire, la voix d'une femme se faisait entendre à un Congrès d'instituteurs! Le président, M. Charles Davies, professeur de mathématiques, en grande tenue, veste de buffle, habit bleu et boutons de cuivre, suffoqué d'avoir ainsi été interpellé par une femme, reprit longuement haleine avant de demander: « Que désire cette dame?... » — « Prendre la parole sur le sujet à l'ordre du jour, répondit calmement Miss Anthony, bien que son cœur battît la chamade. Le président se tourna alors vers les congressistes masculins qui occupaient les premiers rangs — car les femmes étaient naturellement toutes assises en arrière — et demanda: « Qu'en pense le Congrès? » — « Je propose qu'on lui donne la parole », dit un assistant, et cette proposition, appuyée par un autre congressiste, fut l'objet d'un débat qui dura une demi-heure, bien que Miss Anthony eût exactement les mêmes droits à se faire entendre que tous ceux qui participaient à cette discussion. Elle resta debout tout ce temps, craignant de perdre le peu d'avantages de sa situation si elle se rasseyait. A la fin, on procéda à un vote auquel les hommes seuls prirent part, et à une faible majorité, il fut décidé de lui permettre de prendre la parole. Elle ne put dire alors que ceci: « Il me semble que vous ne vous rendez pas compte de la cause du manque de considération pour notre profession dont vous vous plaignez. Ne voyez-vous donc pas qu'aussi longtemps que la société affirme qu'une femme n'a pas assez de cervelle pour être médecin, avocat ou pasteur, mais en a suffisamment pour être institutrice, tous les hommes qui condescendent à se vouer à l'enseignement reconnaissent par là devant tout Israël et le soleil qu'ils n'ont pas plus de cervelle qu'une femme!... » — et elle s'assit brusquement. Son intention était de développer cette idée en montrant que le seul remède était, ou d'admettre les femmes aux autres professions jugées supérieures à l'enseignement, ou de les exclure de cette carrière, mais ses jambes ne purent la porter plus longtemps.

La séance fut d'ailleurs bientôt levée, et quand Miss Anthony sortit de la salle, un grand nombre de femmes s'écartèrent d'elle en disant à haute voix: « Avez-vous jamais vu une aussi lamentable intervention? — Je n'ai jamais eu pareillement honte d'être une femme... » Mais quelques-unes, en revanche, se groupèrent autour d'elle en lui disant: « Vous nous avez montré notre devoir, et, dorénavant, nous avons l'intention de faire entendre notre voix. »

(A suivre.)

E. Gd.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Deux nouvelles brochures de propagande suffragiste

Nous trouvons dans deux opuscules qui nous parviennent de la Suisse alémanique le texte de conférences faites à Aarau et à Saint-Gall. La première, intitulée *Zur Frauenstimmrechtsfrage*¹, a pour auteur Mme Elisabeth Flühmann, professeur à l'Ecole normale d'Aarau, qui s'est avant tout placé au point de vue historique. Remontant aux premières civilisations de l'Orient, elle nous fait parcourir les étapes du développement des lois et coutumes qui ont régi la situation de la femme depuis la période lointaine où la force physique comptait seule et conférait à l'homme tous les droits, y compris celui de répudier ou de faire mettre à mort l'épouse qui ne le contentait plus. Le servage était d'ailleurs encore le lot des femmes chez les Grecs, malgré tous les raffinements de leur civilisation. Il s'atténue en quelque mesure à l'époque romaine. Mais ni l'idéalisme chrétien, avec ses aspirations vers une fraternité égalitaire, ni l'affranchissement des esprits apporté par la Renaissance et la Réformation, ne procurèrent sa libération au sexe réputé faible. Les promesses plus positives de la Révolution française se heurtèrent à l'intransigeance napoléonienne. C'est à notre temps de profondes transformations économiques et sociales qu'il appartient de dénouer enfin les entraves qui ligotent la femme et de lui accorder les droits qui lui reviennent. Aussi bien sa participation à la culture intellectuelle ainsi qu'aux diverses formes du travail dont dépend l'existence de la collectivité s'est-elle développée de façon si rapide qu'il est impossible de lui refuser plus longtemps une place dans la vie publique. Les pays qui ont instauré le suffrage

¹ Orell-Füssli, éditeur, 1919.

féminin ne l'ont d'ailleurs jamais regretté. La Suisse, qui se targue d'être la plus vieille démocratie du monde, ne peut rester à l'écart du mouvement sans donner le démenti à ses traditions les plus précieuses.

Avec Mme David (*Ueber Frauenbewegung und Frauenstimmrecht*²), nous entrons de plein pied dans l'actualité. Loin de réclamer une assimilation factice des rôles dévolus aux deux sexes, l'auteur se base sur une analyse très fine de leurs tempéraments et de leurs aptitudes, ainsi que sur les progrès réalisés par l'individualisme depuis le moyen-âge pour affirmer la nécessité de droits égaux alliés à une sage division du travail. A l'aide de données empruntées à l'économie politique et à la statistique, elle nous fait comprendre très clairement les conditions nouvelles que la vie moderne impose à la plupart des femmes. En effet, pour 51 % de femmes mariées, nous trouvons 49 % de veuves ou de célibataires, dont la plupart doivent subvenir à leur existence². Il en ressort l'obligation absolue d'une préparation professionnelle des jeunes filles, dont les résultats sont encore trop souvent compromis par l'infériorité des salaires féminins.

De même la valeur des services rendus par la ménagère est presque toujours méconnue. La double tâche de la mère de famille qui doit gagner sa vie entraîne incontestablement des conséquences peu heureuses pour la vie et la santé des siens. Il y a là un problème difficile, mais il est impossible d'en conclure à la suppression du travail professionnel féminin et à la concurrence qu'il fait à celui de l'homme.

Le mouvement féministe s'efforce de résoudre les questions souvent troublantes posées par l'évolution moderne. Il vise à ramener l'équilibre compromis par les exigences de la vie actuelle. De là ses postulats sur le terrain de l'assurance et de l'assistance, de l'égalité des salaires, de la lutte contre l'immoralité et la coquetterie, ses efforts dans le domaine de l'éducation des jeunes filles et dans bien d'autres encore. Dans toutes ces questions vitales, la solution ne peut être trouvée sans le secours des femmes, qui sont les premières intéressées. Il en découle avec évidence qu'elles doivent être appelées à prendre leur part du travail politique et législatif. Les dons spéciaux que leur accordent la nature: sentiment maternel, instincts altruistes, compréhension rapide et intuitive, besoin de conciliation y trouveront leur emploi et exerceront une action bienfaisante et purificatrice. Une vue d'ensemble des progrès de l'idée suffragiste sur tous les continents donne bon espoir pour l'avenir et fait prévoir l'instauration d'un régime où la justice sociale et le respect pour la vie humaine remplaceront la poursuite des biens matériels qui a conduit notre civilisation à l'abîme.

Les lecteurs du *Mouvement Féministe* étaient convertis d'avance aux conclusions de nos deux auteurs. Ils n'en éprouveront pas moins de satisfaction et d'intérêt à lire ces exposés, pénétrés d'un souffle très élevé et appuyés sur une solide documentation.

C. H.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des sections

GENÈVE. — Ainsi que nous le faisions prévoir, les dernières élections législatives ont complètement transformé toute la politique de notre Association. Celle-ci, qui avait été sur le point, l'hiver dernier, de lancer une initiative populaire en faveur du suffrage des femmes, y avait renoncé pour soutenir le projet de loi déposé au Grand Conseil par M. Guinand, et ne pas disperser de la sorte ses efforts sur deux campagnes. Mais M. Guinand n'ayant pas été réélu, son projet de loi — qui en était d'ailleurs à une phase encore très peu avancée de sa carrière — devenu ainsi orphelin, disparaît, suivant les traditions parlementaires de la scène législative. Nous aurions pu certainement, prier un autre député d'en présenter un à son tour; mais le système de l'initiative présentait pour nous le double avantage, d'abord d'une propagande intense pour recueillir les 2.500 signatures exigées par la loi, propagande qui éveillerait et stimulerait

¹ Fetsche Buchhandlung, St. Gallen, 1919.

² Une statistique citée par M. de Maday dans le *Droit du Travail de la femme* fixait cette proportion au 56 %. (Réd.)